

### XIII. UNE FLORAISON D'INDUSTRIES AGRICOLES

*Les industries nées de la viticulture. Une création typique : la Vinicoop de Boufarik : distillerie, concentration des moûts, fabrication de mistelles, d'huile de pépins de raisin, d'engrais organiques à base de marcs, de tartrate de potasse. — L'industrie des jus de fruits. — Les grandes minoteries. — Les manufactures de tabacs. — Les huileries. — L'utilisation de l'alfa : la Cellunaf. — La fabrication des engrais...*

**D**E même que les colons d'Algérie s'étaient mis à planter de la vigne pour échapper aux frais énormes d'importation du vin, ils s'organisèrent progressivement pour fabriquer sur place le plus grand nombre possible de produits d'usage courant. Ce mouvement dans un pays essentiellement agricole, se tourna bien entendu vers les industries de transformation. Cela bien avant que fût abordée la question de « l'industrialisation » générale des pays du Maghreb, — question qui inspira tant de projets depuis le chemin de fer transsaharien jusqu'à l'exploitation par combustion lente et transformation en gaz des charbons du Sud Oranais et du Maroc oriental, trop coûteux à extraire, — et aussi tant de plans dont le dernier, le *Plan de Constantine*, attira des milliards d'investissements... à fonds perdus.

De grands domaines et des ateliers industriels avaient substitué aux procédés traditionnels, archaïques, de l'artisanat des techniques modernes notamment dans l'industrie vinicole et l'industrie alimentaire. Nous avons vu de quelle façon remarquable étaient outillées les grandes caves coopératives, les chais des grandes firmes vinicoles...

Dans l'ordre des industries dérivées de la vigne et du vin, se situe au premier rang la Distillerie et l'utilisation des *sous-produits du vin*.

Il n'y a guère, en France, à notre connaissance, de distilleries aussi parfaitement équipées que les grandes distilleries coopératives, dites « *Viticoops* » ou « *Vinicoops* », — celles de Boufarik, d'Oued-el-Alleug, d'El-Affroun, dans la Mitidja ;

de Bône, dans l'Est algérien. La « Vinicoop » de Boufarik, par exemple, n'a pas encore d'homologue en Europe.

On comptait en outre en Algérie dix grandes distilleries privées et de nombreuses petites distilleries itinérantes assurant sur place, près des caves, la distillation des marcs. Cela, parfois, dans des « bleds » aussi éloignés que des bourgs viticoles du Haut-Dahra, en montagne, entre Orléansville et la mer (Rabelais, Paul-Robert, Renault, etc...). Certaines de ces distilleries ambulantes étaient exploitées en coopérative, et c'est là encore un aspect original de « l'industrie agricole de colonisation ».

La production algérienne des alcools avait atteint son record en 1905, avec près de 100 000 hectolitres (beaucoup de vins défectueux étaient encore livrés à la distillerie à cette époque).

En 1960, la production des alcools était de 28 860 hectolitres comprenant : 27 940 hectolitres de marcs (la plus grosse part venant des coopératives) et 916 hectolitres seulement d'alcools de vins.

On doit en rapprocher la production des mistelles (moûts mutés à l'alcool et destinés aux fabriques d'apéritifs), et la production des fabriques d'anisette installées surtout à Alger (« Cristal » de Limiñana, Anis Gras, Phénix, etc...), certaines ayant des secrets de fabrication. Presque toute la production était absorbée par le marché intérieur, où les droits et les taxes absorbaient 80 % du prix de vente et constituaient pour le fisc une importante ressource régulière qui diminua toutefois à partir de 1956.

Il y avait aussi les produits tartriques... Coopératives, distilleries et petites usines spécialisées en avaient exporté 5 200 tonnes extraites des tartres et des lies en 1960, ce qui représentait, en valeur, 35 millions d'anciens francs.

*Les industries dérivées des céréales* devaient dès l'abord bénéficier de la qualité exceptionnelle des blés durs d'Algérie et s'adonner à la production de couscous et de pâtes alimentaires de toute première qualité (Ricci à Blida, Grima et Ferrero à Alger, Audureau à Sétif, Lavie à Guelma, etc...). En 1957-58, 438 000 quintaux de semoules furent mis en œuvre pour la fabrication de 333 000 quintaux de pâtes et 125 000

quintaux de couscous, les exportations étant très limitées (environ 4 000 quintaux de pâtes et 60 000 quintaux de couscous). Quant aux meuneries, elles comptaient parmi les mieux équipées du Bassin méditerranéen. Des minoteries comme les Grands Moulins de l'Harrach à Maison-Carrée, Narbonne à Hussein-Dey, C.A.M. et Baruch au Maroc, etc..., étaient comparables, par leur matériel moderne et leur rendement, aux entreprises similaires de la Métropole. Elles triturerent, en 1960, près de 5 200 000 quintaux de blé tendre en farine, et autant en semoules. Toutes les farines étaient absorbées par le marché local. Seules des semoules étaient exportées (750 000 quintaux).

Meuneries et semouleries d'Alger employaient 665 techniciens et plus de 3 000 ouvriers dans 11 moulins employant plus de 100 ouvriers chacun; 10 employant de 50 à 100 ouvriers; 28 employant de 10 à 50 ouvriers et 4 employant moins de 10 ouvriers.

D'autres céréales que les blés avaient donné naissance à des industries nouvelles : malteries, brasseries, rizeries, etc... Ainsi à Inkermann (Est Oranais) des producteurs de riz s'étaient groupés en coopérative pour créer une grande rizerie moderne.

Au premier rang des *industries dérivées des plantes oléagineuses*, se placèrent bien entendu les huileries et les confiseries d'olives.

La qualité des huiles de Kabylie, jadis d'un vert foncé, d'odeur trop fruitée, et de saveur parfois acide, s'était très considérablement améliorée, depuis la dernière guerre surtout. Leur excellente tenue venait de l'influence des huileries coopératives comme celle de Boghni, et de l'exemple des huileries européennes du bled (Mirabeau, vallée de la Soummam, environs de Bougie, etc...). Quant aux confiseries d'olives, elles avaient atteint la perfection en Oranie (Perregaux, Saint-Denis-du-Sig, etc...) au point que les huit dixièmes des olives de table étaient exportées vers les Etats-Unis, la Havane, l'Australie, le Brésil (pour les olives vertes), et vers la Roumanie, la Bulgarie, l'Italie, l'Egypte, le Canada (pour les olives noires). De 1953 à 1957, 14 000 tonnes en furent expédiées dans ces pays. (La production des olives de table se

serait développée bien au-delà à la faveur des plantations envisagées dans des zones semi-arides des hauts plateaux où la pluviométrie est insuffisante pour les céréales, dans des sols légers « exploitables » seulement par des arbres à racines profondes, ou en terres irriguées, où elle eût offert du travail à la main-d'œuvre non spécialisée.) En 1960, le tonnage des olives triturées pour l'huilerie s'éleva à 18 000 tonnes (au lieu de 25 000 tonnes en 1955) et 31 000 tonnes de grignons furent traitées par les usines d'extraction.



Une autre des grandes industries agricoles d'Algérie était celle des Tabacs. Elle intéressait surtout trois régions : Bône, la Kabylie et la Mitidja où furent fondées de grandes coopératives (les « *Tabacoops* ») et de grandes manufactures modernes remarquablement outillées avec des machines complexes et précises, d'origine suédoise, le plus souvent. (Bastos à Oran et Alger ; Job, Mélia, Ben Turqui, Cherchali à Alger ; Jobert à Mostaganem, Benchicou à Constantine, etc...)

Tout en répondant aux besoins de la consommation locale (en 1960 : 70 000 kilos de cigares ; 7 900 000 kilos de cigarettes ; 800 000 kilos de tabac à fumer ; 1 200 000 kilos de tabac à priser ; 560 000 kilos de tabac à mâcher), elles exportaient 2 500 000 kilos de cigarettes et 142 000 kilos de tabac à priser. Au total, une production de plus de 13 millions de kilos représentant en valeur plus de 15 milliards (anciens).

*Le coton*, exploité surtout dans la plaine de Bône, dans les périmètres irrigués de la vallée du Chélif, et les terres « salées » d'Oranie, avait fait naître à Saint-Denis-du-Sig, une usine d'égrenage et de conditionnement. La production algérienne était en 1954 (année normale) de 15 770 quintaux de fibres dont 11 000 quintaux dans la plaine de Bône.

*Le liège* avait provoqué la création en Algérie de huit grandes bouchonneries très bien équipées, employant 2 500 ouvriers, et de trois importantes fabriques d'agglomérés de liège mâle et de déchets de bouchon.

L'exploitation de l'*alfa* allait diminuant du fait des restric-

tions d'achat de l'Angleterre (200 000 tonnes en 1960 au lieu de 350 000 l'année précédente), des augmentations de taxes considérables demandées aux exploitants depuis quelques années, et du prix de revient de l'alfa plus élevé en Algérie qu'au Maroc. (La main-d'œuvre pour la cueillette représente 70 % du prix de vente de la graminée. La valeur des exportations algériennes d'alfa en 1959 était de plus de 12 millions de NF.) Cette exploitation de la « mer d'alfa » apportait un complément de salaire sensible aux familles pastorales de la steppe, — populations particulièrement dépourvues de ressources financières. (Les abus de certains exploitants de concessions alfatières, — ou tout au moins leurs agents locaux, — n'étaient pas faits pour améliorer le niveau de vie de cette main-d'œuvre nomade. Trop souvent, les « peseurs » rabattaient la moitié du poids de l'alfa apportée estimant qu'elle devait être pesée en « sec ». Trop souvent aussi, ces peseurs tenaient les cantines où les nomades s'approvisionnaient en sucre, café, thé, épices, semoule, etc... Epiciers du soir, ils avaient une fâcheuse propension à peser les denrées qu'ils vendaient comme si elles avaient été plus « humides » que l'alfa ! C'est un des très rares secteurs d'activité de la colonisation où la réputation de probité des Européens d'Afrique du Nord se trouvait démentie.)

Une grande industrie papetière naquit heureusement en 1946, à Baba-Ali, dans la Mitidja, près d'Alger : la CELLUNAF (Compagnie nord-africaine de cellulose). Cette usine ultramoderne fabriquait d'excellentes pâtes et papiers. Elle était équipée pour traiter l'alfa de toute l'Algérie. 80 % de la production de la Cellunaf était exportée. Elle acquit presque aussitôt une solide renommée dans le monde de l'Edition.

Mais ce sont surtout les *Industries dérivées des fruits et des légumes* qui connurent le développement le plus saisissant au cours des vingt dernières années. Des usines de conserves de fruits et de légumes (coopératives ou privées) s'installèrent dans les régions d'arboriculture pour fabriquer des confitures, des conserves diverses (jus et pâtes de tomates, etc.) et des jus de fruits.

Trois grandes usines modernes de fabrication de *jus de fruits* s'implantèrent en Algérie : Sojufruit et Orangina, à

Boufarik (Alger) et Siccador à Perrégaux (Oran); d'autres au Maroc, à Casablanca et à Meknès notamment.

L'usine « Sojufruit » (Société industrielle des jus de fruits de la Mitidja), fut créée en 1950 par des Français d'Alger et des environs. Elle traitait 12 000 tonnes d'agrumes par an (60 tonnes de fruits par jour correspondent à 20 tonnes de jus).

A Relizane, en Oranie, la famille Esclapez avait créé l'une des industries de confiturerie les plus modernes du bassin méditerranéen. Toute sa production était d'ailleurs absorbée en Afrique du Nord.



Nous ne reviendrons pas sur la fondation des sucreries du Maroc, de Tunisie et de Mercier-Lacombe, près de Sidi-Bel-Abbès. Ce serait ici la place de parler, comme ils le méritent, des grands établissements industriels dont la création était commandée par les besoins de l'agriculture : *usines d'engrais, tonnelleries, industries frigorifiques, etc...* Qu'il nous suffise de rappeler, pour ce qui concerne les *engrais*, que de grandes firmes algériennes comme la SAPCE, produisaient en particulier des superphosphates dans ses usines modernisées de Maison-Carrée, d'Oran, de Bône; que les firmes métropolitaines comme la Société Commerciale des Potasses d'Alsace, avaient érigé à Alger une fabrique *d'engrais composés granulés*, forme qui tendait de plus en plus à se substituer à la forme pulvérulente.

L'utilisation des engrais par l'agriculture algérienne avait néanmoins fléchi dans les dernières années en raison des événements et de l'insécurité. Car la fertilisation bien comprise est un investissement en partie à moyen terme et l'incertitude du lendemain la contrarie...

En 1960, les producteurs d'engrais se plaignaient d'autre part que : « *certains organismes chargés de la mise en valeur des terres cédées par des Européens à des Musulmans ne se soient pas mis tout de suite à consommer des engrais. Il faudra peut-être attendre plus qu'on l'escomptait...* » (...) « *Il faudra craindre aussi,* — ajoutait l'auteur d'un exposé à la

Région Economique d'Algérie, — *que les grands projets de rénovation rurale ne soient, à cause de leur ampleur, d'une réalisation difficile. Restaurer treize millions d'hectares pour multiplier par sept le rendement des zones sèches d'Algérie est un programme ambitieux. Il en coûtera 1 000 ou 2 000 NF à l'hectare, suivant les cas, et le travail ne pourra être fait que par étapes. Au reste pour l'année 1961, on n'envisage de reconquérir que 15 000 hectares... »*

Mais ces critiques furent rapidement dépassées par les conséquences des accords d'Evian, accords virtuellement rompus aussitôt que signés... Les industries agricoles, comme les fermes, allaient être « nationalisées » d'une façon ou d'une autre. Et, en avril 1964, le gouvernement de l'Algérie indépendante se faisait gloire, officiellement, d'avoir « socialisé » quatre-vingt-cinq industries alimentaires. Il était fait état dans ce document de : 9 huileries (celles d'Alger et d'Oran étaient capables de traiter 70 000 tonnes de graines) ; 4 usines de raffinage de l'huile ; 2 entreprises de savonnerie pouvant produire 16 000 tonnes de savon ; une sucrerie d'une capacité de 300 tonnes par jour, plus les dérivés ; une levurerie (5 000 tonnes) ; 5 brasseries-maltes ayant produit 767 000 hectolitres en 1962 (capacité maxima 1 960 000) ; 20 distilleries et 5 usines d'alcool ; 54 entreprises de boissons gazeuses et sirops (1 million d'hectolitres, 1 200 tonnes de concentrés, et 70 000 hectolitres de jus de fruits) ; 11 laiteries d'une capacité de 200 000 litres par jour et 3 unités de 4 000 pots de yaourt par heure ; 7 usines de conserves de fruits et légumes (16 000 tonnes annuelles) ; 39 usines de conserves de poissons (500 000 caisses de 100 boîtes de sardines ; 1 200 tonnes de crevettes) ; 30 confiseries d'olives (300 000 quintaux) ; 2 entreprises produisant des aliments pour les animaux ; 25 entrepôts frigorifiques et fabriques de glace ; 3 entreprises de traitement du riz ; 9 fabriques d'apéritifs ; une stéarinerie ; 19 entreprises de torréfaction ; 4 chocolateries ; 11 confiseries ; 5 fabriques de vinaigre...

Qu'advient-il des établissements fondés par « le colonisateur abominable » ? Puissent les industries agricoles que nous avons connues prospères ne pas négliger leurs fabrications comme l'a fait certaine firme (« nationalisée ») de

jus de fruits. Dès 1963, des consommateurs de la Métropole, qui appréciaient les produits de cette marque réputée, constatèrent que chaque petite boîte de jus d'agrumes contenait plusieurs larves de mouches de l'oranger... Un industriel rapatrié fit faire une enquête discrète par un de ses amis musulmans. On apprit ainsi que, pour n'avoir pas à nettoyer les filtres des machines très perfectionnées qui pressaient les fruits et les débourbaient par centrifugation, on avait tout simplement décidé de supprimer les filtres...

Pour en revenir au temps de la Colonisation, on peut affirmer que, dans le domaine des industries agricoles comme dans le domaine des travaux de la terre, la Colonisation aura montré des facultés d'ingéniosité et d'adaptation remarquables, une vivacité d'exécution dans les créations utiles et rentables, une constante volonté de « servir », et non pas, seulement, de se servir.